

Réf: Dossier 357959

Avis de constitution

SOCIETE « AUDIO VISION »

Siège Abidjan Cocody Riviera Palmeraie Cité ATCI
non loin de la mosquée de la cité lot : 185 ilot : 26, Lot
185, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUDIO VISION »

Objet : TRAITEMENT ET EDITION SON-MIXAGE;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et

immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements

financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie

des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales,

industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant

directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en

faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Palmeraie Cité ATCI non loin de la mosquée de la cité lot : 185 ilot : 26, Lot 185, Ilot 26

Dirigeant(s) M ZOUZOUO FRANCK PATRICK BOTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08607 du 05/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68302/GTCA/RC/2024 du 05/11/2024

